



F.S.U.

FSU GRAND EST ACADEMIE NANCY METZ

FSU Grand Est :

Contact :
Philippe NOLLER
1 rue du Pré Chaudron
57070 Metz
fsu.grand-est@fsu.fr

La FSU, premier syndicat de l'Éducation nationale

La fédération syndicale unitaire compte aujourd'hui plus de 130000 adhérents.

Depuis sa création en 1993, elle est rapidement devenue la fédération syndicale majoritaire des personnels de l'Éducation nationale.

Attachée à un syndicalisme de métiers, elle fédère des syndicats qui rassemblent tous les personnels de l'Éducation Nationale.



Ce bulletin est adressé aux 39 000 personnels de l'Éducation Nationale dans l'académie de Nancy-Metz.

La FSU représente et informe l'ensemble des personnels, sans distinction de statut ou de corps.

ÉDITO

Pour la FSU, le rôle des élus des personnels est de les protéger de l'arbitraire, d'améliorer leurs conditions de travail et leurs parcours de carrière. Or le gouvernement veut remettre en cause le **paritarisme**. Il veut casser les règles collectives et renvoyer chacun à ses difficultés personnelles. C'est pourquoi notre participation massive **aux élections professionnelles** constituera une réponse claire contre ces attaques et démontrera notre volonté d'avoir des élus garants de la **transparence** sur les décisions et de l'**égalité** de traitement de tous les agents.

Le syndicalisme doit, à toute période, être porteur d'espoir. C'est ce que la FSU se donne comme objectif principal : **améliorer les conditions de travail des personnels**.

Un syndicalisme de métiers

La FSU réunit de nombreux syndicats (9 dans l'Éducation Nationale) parce qu'elle défend un syndicalisme de métier, au plus près de notre quotidien de travail.

Contre le management public

En raison de cette politique, le travail pour un grand nombre de personnes perd de son sens : de plus en plus les ordres prescrits par la hiérarchie sont en décalage avec le métier, des injonctions incohérentes sont imposées. Le stress et la fatigue augmentent, ainsi que **la souffrance au travail**.

Cela est insupportable !

La FSU intervient au quotidien dans ce domaine par l'intermédiaire de ces militantes et militants dans les différentes instances (CHSCT, CT, CAP ...)

Pour la revalorisation salariale

Améliorer les conditions de travail c'est aussi se battre pour les salaires. L'accord PPCR a constitué un point d'appui pour **la revalorisation de nos carrières**, dans un contexte de forte contrainte budgétaire. Mais il est bien sûr insuffisant. La FSU mettra tout son poids pour que saute le verrou du gel du point d'indice et milite pour la suppression du jour de carence.

Un syndicalisme de transformation sociale

La FSU défend un projet de société basé avant tout sur l'**égalité et la solidarité**, ainsi qu'un projet éducatif pour la réussite de tous les élèves de l'école publique dans l'académie de Nancy-Metz.

Philippe NOLLER,
secrétaire régional FSU



Elections du 26 novembre
au 6 décembre 2018

cliquez voter



Pour la défense de l'école publique, nos missions, emplois, statuts et carrières, renforçons l'audience de la FSU et de ses syndicats !

Elections du 26 novembre au 6 décembre 2018



CHSCT Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail

Dans un contexte de dégradation de l'exercice de nos métiers, le rôle de la FSU en CHSCT est primordial.

La FSU dénonce dans les CHSCT de l'académie les conséquences sur les personnels des nouvelles techniques de management et des réformes sur les personnels.

Les représentants FSU dans les CHSCT de l'académie exigent une véritable politique de santé et sécurité au travail. Régulièrement sollicités, ils permettent de mettre à jour les situations à risque et de faire avancer les revendications en termes de conditions de travail. C'est pour cela que leur existence est remise en cause par le gouvernement.

**Qualité de vie au travail,
santé, sécurité, prévention :
un combat de la FSU**

Le CTA, 1^{re} instance académique du dialogue social

Présidé par la rectrice, le Comité Technique Académique, décline la politique éducative de la maternelle au post-bac.

Les règles de gestion des ressources humaines :

- ◆ Mutations et affectations pour les personnels, titulaires et non-titulaires.
- ◆ Promotions et évolutions de carrières sous toutes ses formes.
- ◆ Formation initiale et continue des personnels.

La répartition des moyens :

- ◆ Les budgets académiques de la maternelle au post-bac.
- ◆ Le réseau des établissements, des écoles, des agences comptables ...
- ◆ Les postes de l'ensemble des personnels titulaires et non-titulaires.
- ◆ Les moyens horaires, les seuils d'ouverture, les taux d'encadrement.

La politique éducative :

- ◆ Les priorités académiques.
- ◆ La carte des formations sous statut scolaire.
- ◆ L'organisation des examens et de l'orientation.
- ◆ La carte de l'éducation prioritaire.
- ◆ La carte des structures et dispositifs de scolarisation des élèves handicapés, allophones et des élèves en grande difficulté scolaire.
- ◆ Les usages du numérique.



Vous allez élire directement le Comité Technique Académique (CTA)



La FSU : la voix de tous les personnels

La FSU, 1^{re} force syndicale de proposition et de contre-pouvoir

Les élus de la FSU, à l'écoute des préoccupations des collègues, agissent en toute transparence dans l'intérêt des personnels et du service public d'éducation.



Concernant les règles de gestion :

P
O
U
R

- ◆ Combattre toute forme de pouvoir arbitraire et de gestion managériale,
- ◆ Faire respecter des règles et des barèmes connus et équitables,
- ◆ S'opposer à la multiplication des postes à profil et des postes spécifiques,
- ◆ Rétablir un vrai droit à la formation continue.



Concernant la répartition des moyens :

P
O
U
R

- ◆ Contrôler la répartition des moyens.
- ◆ Améliorer le réseau des établissements pour un service d'éducation et d'orientation de qualité et de proximité.
- ◆ Combattre les suppressions de postes et la précarité des personnels.



Concernant la politique éducative :

P
O
U
R

- ◆ Obtenir les moyens d'une vraie démocratisation des poursuites d'études.
- ◆ Favoriser la scolarité des élèves à besoins particuliers avec des moyens suffisants et des personnels qualifiés.
- ◆ Défendre une carte des formations diversifiée et de proximité.
- ◆ Défendre une conception de l'orientation scolaire au service des jeunes avec des personnels compétents.
- ◆ Contribuer à une relance ambitieuse de l'éducation prioritaire.

Votez pour la liste de la FSU et ses syndicats :



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2018

RENFORCER LA FSU ET SES SYNDICATS



Le **SNUipp** est le syndicat majoritaire des enseignants des écoles et des PEGC en Lorraine et au niveau national. Il siège dans toutes les instances. Pour le **SNUipp**, l'intérêt des élèves et du service public d'Éducation réside dans celui des personnels, qu'il s'agisse de la qualité de leurs conditions de travail ou de leur reconnaissance, notamment leur rémunération. Il défend, entre autres, transparence, équité et résorption de la précarité.



Le **SNUPDEN** s'adresse aux personnels de direction. Il demande des moyens supplémentaires pour améliorer leurs conditions de travail et une véritable revalorisation salariale. Attaché au service public et à ses valeurs, le **SNUPDEN** trouve inacceptable de vouloir transformer les chefs d'établissement en managers. Pour promouvoir ses valeurs et obtenir de réelles améliorations, il considère que la réflexion et l'action syndicales doivent être menées avec tous les autres personnels de l'éducation.



Le **SNICS**, Syndicat National des infirmier(e)s conseiller(e)s de Santé, majoritaire aux dernières élections en 2014, défend en toute transparence et équité les intérêts et les droits des infirmier(e)s en commission technique.



Le **SNEP** est le syndicat des enseignant(e)s d'EPS et des professeurs de sport. Syndicat majoritaire il défend l'EPS, le sport scolaire et le service public du Sport (Jeunesse et Sport). Seul syndicat spécifique il a historiquement construit, défendu et promu la discipline et ses enseignant(e)s. Le **SNEP** est le défenseur des enseignant(e)s d'EPS et des professeurs de sport, titulaires ou non, tant au plan individuel qu'au plan collectif.

**LA FONCTION PUBLIQUE
EST VOTRE CHOIX.
VOUS DÉFENDRE
EST NOTRE COMBAT.**

La FSU (Fédération Syndicale Unitaire) agit chaque jour avec et pour les personnes de la fonction publique
www.fsu.fr



**Avec la FSU,
pour le Service Public !**

Le **SNUAS-FP** réunit les assistants sociaux titulaires et non titulaires affectés au service social en faveur des élèves, au service social en faveur des personnels et au Service Social en faveur des Étudiants. Le **SNUAS-FP** défend la création de postes d'AS afin de faire face aux difficultés croissantes des publics rencontrés. Le **SNUAS-FP** revendique le passage en catégorie A pour tous et une reconnaissance du DE au niveau master.



Le **SNES** est le syndicat du second degré. Il est largement majoritaire dans les collèges, les lycées et les CIO. Attaché à la qualification disciplinaire et professionnelle, il promeut la liberté pédagogique et l'expertise des équipes pluri professionnelles de terrain en opposition au pilotage managérial.



Le **SNASUB-FSU** représente l'ensemble des personnels administratifs, techniques et de bibliothèques dans toutes les instances académiques. Il œuvre au plus près des personnels dans la défense de leurs droits statutaires et la promotion de leurs métiers pour un service public de qualité et de proximité.



Le **SNUEP** syndicat spécifique de l'enseignement professionnel public fédère les PLP et CPE de son secteur.

Le **SNUEP** valorise et défend la formation professionnelle initiale publique sous statut scolaire et ses personnels en exigeant le maintien du cycle BEP/BAC PRO, en s'opposant au développement de l'apprentissage.



Le **SNPI** syndique les personnels d'inspection. Il milite pour la démocratisation des compétences scolaires, dans le respect des programmes et des compétences professionnelles des enseignants.



**Avec la FSU,
unis pour défendre et renforcer
le service public d'éducation**

